

Compte-rendu

Rédacteur : **Thierry NUNINGER**

Date réunion : **19.10.2021**

Lieu réunion : **Mairie Ste-Croix-en-Plaine**

Objet : **Réunion Comité Directeur CD68**

Présents :

BRINGEL Jean-Luc - CLEF Emmanuel – COTE Sébastien – GAMEL Jean – HAGER Claude - LAMBERT Philippe – NUNINGER Thierry – ROUGELET Pierre-Louis - SCHLIENGER René

Excusés/Absents :

BOULIN Frédéric - DESCHASEAUX Claude - EHLINGER Philippe – EICHELBERGER Brigitte – GUEZENNEC Yannick HAAS Cedric - - SCHLEWITZ Christian – ZINGLE Christian

Destinataires : Tous

Ordre du jour :

- Bilan des épreuves toutes disciplines et perspectives 2022
- Difficultés financières et autres de certains clubs
- Problèmes du VTT sur les sites Haut-Rhinois
- La CEA et les ligues Alsace
- L'arbitrage
- La camionnette CD se fait vieille
- AG CD68 Centre Sportif de Mulhouse
- Divers

Le président souhaite le bienvenu aux membres présents pour cette 1^{ère} réunion à nouveau en présentiel et ouvre la séance à 19h30.

1. Bilan des épreuves et perspectives 2022

Le bilan est rapide puisque très peu d'épreuves organisées en cette année 2021 (2 VTT, 1 BMX, 3 sur route, 3 réunions piste et 4 cyclo-cross).

Toujours dans le but de relancer l'activité, il a été voté (à l'unanimité par les membres présents) que les dispositions financières mises en place en 2021 seront reconduites pour 2022 à savoir :

1. Courses inscrites au calendrier 2022

- Prise en charge par le CD68 de **50%** du montant des
 - Droits d'organisation et assurance
 - Frais d'arbitrage

2. Nouvelles épreuves au calendrier 2022(*)

- Prise en charge par le CD68 de **75%** du montant des
 - Droits d'organisation et assurance
 - Frais d'arbitrage

(*) : il faut que ce soit vraiment des nouvelles épreuves, n'ayant jamais encore existées que ce soit sur la route, le VTT, le cyclo-cross, la piste ou le BMX ou encore une épreuve d'une nouvelle discipline tel le Gravel.

Sélection Cadets/Juniors Haut-Rhin (route) : Le comité tient à remercier l'ensemble des cadets & juniors présents lors des sélections pour leur bon comportement. Nos cadets ont fini sur la 2^{ème} marche du podium lors de la Coupe de France des départements. Il faut absolument continuer notre travail avec le maintien des mêmes sorties qu'en 2020. Emmanuel C. et René S. se proposent d'épauler Yannick dans l'élaboration d'un programme (entraînement et épreuves) pour la prochaine saison. Pour les Cadets et Juniors du CD68, il sera proposé des entraînements collectifs les samedi après-midi à partir de la reprise de la saison (date à définir en Janvier). Ces entraînements dirigés se dérouleront un samedi à Ste-Croix-en-Plaine, un samedi à Illzach et un samedi à Altkirch et ce jusqu'à la reprise des compétitions. Emmanuel Clef et René Schlienger se coordonneront pour le calendrier et gèreront ces séances.

VTT (épreuves mixte FFC/FSGT) : Le président rappelle les règles et modalités pour l'ouverture des épreuves FFC/FSGT. L'une ou l'autre dérive ayant été observé. C'est la commission mixte FFC/FSGT qui valide au final l'ouverture ou pas.

Pour rappel : ... des courses FSGT (route, VTT, cyclo-cross) peuvent être ouvertes aux licenciés FFC à la seule condition qu'il n'y ait pas le même week-end de course FFC de la discipline en Alsace (pas de concurrence). Des épreuves FFC peuvent être ouvertes aux licenciés FSGT dans les mêmes conditions, soit pas d'épreuves au calendrier FSGT Alsace le même week-end.

Seules les 3 cat., les Pass'Cyclisme et les licenciés des catégories jeunes sont autorisés à participer à des courses FSGT mixtes. Ceci tant pour les épreuves route, VTT ou de cyclo-cross.

2. Difficultés financières des clubs

Constat est fait qu'en cette année 2021 le cout des frais de secours à fortement été augmenté. Le président nous en explique quelques raisons.

Toujours dans le but de relancer les organisations, le Comité Directeur à voter qu'**exceptionnellement** une aide supplémentaire de 200€ au titre des frais de secours sera versée aux clubs ayant organisé en 2021 et qui en feront la demande auprès du Président du CD68.

Concernant l'aide octroyée par le CG68, l'information sera transmise aux clubs dès que le président recevra les modalités du CG68.

3. Le VTT et la cohabitation difficile avec les autres acteurs du massif Vosgien

Le président nous relate rapidement tout le temps qu'il a passé ces dernières semaines en réunion avec les différents acteurs (FFC, associations vosgiennes, politiques de la CEA, Parc Régional Naturel des Ballons des Vosges, etc....) pour aplanir la situation du VTT dans le massif Vosgien. Grace à l'aide non négligeable de la FFC les choses s'arrangent peu à peu mais il reste encore beaucoup de chemin à faire.

4. La C.E.A et les « ligues d'Alsace »

A l'heure actuelle il existe un « collectif » de certains comités départementaux téléguidé par le tennis et le foot qui pousse fortement à la création de ligues d'Alsace et donc à sortir du Grand-Est. Cette tendance à même été considéré viable par la ministre des sports ! Le CD68 et le CD67 d'un commun accord n'envisagent pas une telle démarche tant que l'Alsace en tant que telle (quand ? nul ne le sait... ?) ne redevienne une région comme semblent le vouloir nos politiques et la gouvernance de la C.E.A.

5. L'arbitrage

Le président fait lecture des documents reçus de Claude Deschaseaux relatant la situation de l'arbitrage en 2021 pour le cyclisme traditionnel. Peu d'arbitres mais comme, avec la poursuite de la crise sanitaire les épreuves étaient peu nombreuses, cela ne s'est pas trop ressenti. Excepté pour les écoles de vélo ou il n'y a plus qu'un **seul arbitre** dans le 68. (*voir en annexe le document transmis par Claude*)

Pour les autres disciplines le constat est quasiment identique.

Quid de l'obligation d'avoir dans chaque club un arbitre (relaté par Brigitte par mail) ? Cela a d'ailleurs été l'une des conditions préalable pour les affiliations clubs depuis 2 ans ! Pas sûr que cette disposition ait été respectée lors de l'affiliation ! A voir avec le Comité Régional.

Le CD68 fera un courrier à tous les présidents de clubs pour indiquer l'importance des arbitres et par la même occasion un appel aux clubs pour une future formation.

Claude se chargera de mettre en place à l'issue une formation au sein de notre département.

6. Quid de la camionnette

Le grand âge de la camionnette du CD se fait sentir ! Une prospection doit être menée pour voir le coût que cela nous engendrerait pour son remplacement. Emmanuel Clef a été désigné pour entreprendre cette prospection.

7. AG Départementale

Pour mémoire l'assemblée générale de notre comité est fixée au **18 décembre 2021** au Centre Sportif Régional à Mulhouse.

8. Divers

1. Statistiques 2021

Nombre de clubs : 24 (+3 par rapport à la saison précédente)

Nombre de licences : 1031 (+ 73 par rapport à 2020). Le département du Haut-Rhin est le premier CD du Grand-Est en terme de licenciés au terme de l'année 2021.

2. Opération « *Un Maillot pour les soignants* »

Le montant récolté dans le cadre de l'opération 'un maillot pour les soignants' dont nous étions partenaire, a été récemment donné par notre président à l'hôpital de Colmar.

3. BMX

Sébastien et Pierre demandent des précisions sur les modalités des sélections Cadets/Juniors et des aides octroyées lors de la Coupe de France des départements pour voir s'il est possible de transposer quelque chose de similaire en BMX.

Conclusion : Il n'y a pas de véritables déplacements d'équipe Haut-Rhinoise dans le BMX. Les sélections pour de nombreuses épreuves de niveau supérieur concernent en effet des individuels en fonction de leurs propres résultats

Pourquoi ne pas imaginer, comme cela se fait au VTT avec la CAVTT, de mettre en place une commission Alsace de BMX (CABMX) et disposant d'un budget propre (pris en charge en parti par les 2 CD – CD67 et CD68) servant aux sélections.

En attendant, le comité a validé pour 2022 (et uniquement pour 2022) la mise en place d'une somme supplémentaire de 2000€ (sous forme d'un forfait) pour l'activité BMX. Montant qui devra être utilisé pour les stages de formation au profit des jeunes et/ou de déplacements de ces derniers. Une évaluation sera effectuée en fin de saison prochaine pour vérifier la pertinence de la reconduction du dispositif ou non.

Clôture de la séance par le président à 21h40

Date de la prochaine réunion : **15 Novembre – 19h30 – Ste-Croix-en-Plaine &
06 Décembre – 19h30 – Ste-Croix-en-Plaine**

Actions/Suivi

Description	Responsable	Délai / Date
Courrier aux présidents des clubs sur la situation arbitrale + appel candidature	Philippe	ASAP
Mail aux clubs (modalités remb. Frais de sécurité du CG68)	Philippe / Thierry	dès réception des infos du CG68
Communication des dispositions financières 2022 (Clubs, Site Internet)	Thierry	ASAP
Prospection pour remplacement camionnette	Emmanuel Clef	Horizon début 2022
Réservation Centre Sportif Mulhouse (AG 18.12)	Philippe L.	ASAP
Mail convocation AG CD68	Thierry	15 Nov. 2021
Prochaines Réunions	Le comité	15.11 et 06.12